

Le quatrième Chapitre est employé à en montrer les défauts.

Et le cinquième présente un plan général qui remédie à tous les inconvéniens des précédens, & qui renferme tous les avantages desirés.

Ce plan est divisé en six opérations, qui se réduisent : 1°. A diviser tous les Titres sous des dénominations génériques : comme Droits Seigneuriaux, Domaines affermés, Rentes, &c.

2°. A subdiviser ces mêmes Titres en différentes espèces.

3°. A les déplier & à leur assigner à chacun une date certaine ou approchante, soit qu'ils soient datés par les années, mois & jours, soit qu'ils n'ayent point de milliaire, mais seulement des indications suffisantes, soit enfin qu'ils n'ayent ni dates ni indications.

4°. A faire l'analyse des Chartes sur des brouillons ou papiers volans.

5°. A mettre au net, sur du grand papier, les inventaires de tous les Titres analysés.

6°. Et à terminer ces inventaires par de bonnes Tables alphabétiques.

Chacune de ces opérations forme l'objet d'un Chapitre particulier.

Dans le neuvième, l'on détaille les obstacles qui se rencontrent dans l'analyse des Chartes, les moyens de les lever, la manière de rapprocher les anciens Titres des nouveaux & les copies des originaux; les extraits des longs rouleaux de parchemin, des enquêtes par turbes, des procédures de plusieurs siècles, des liasses qui ne renferment qu'une même espèce de Titres, le soin d'écarter les pièces inutiles, enfin des observations sur ce qui peut faciliter cette quatrième opération.

L'on suspend la cinquième pour donner la définition des noms assignés aux anciens Actes, comme Chartes, Chirographes, Instrumens, Mémoires, Lettres, Ecritures, Cédules, Rôles, Préceptes, Privilèges, Brevets, Lettres de précaire, de préjudice, authentiques & autres dénominations génériques, dont l'intelligence est absolument nécessaire à quiconque se propose d'en donner l'analyse.

Dans l'onzième Chapitre, l'on expose les sept caractères